

Coopérations transfrontalières : l'Arc jurassien montre l'exemple

Le 1er février 2024 s'est tenue à Delémont la deuxième rencontre des élus des territoires frontaliers de l'Arc jurassien, organisée par Arcjurassien.org. Cet événement d'envergure a réuni l'ensemble des collectivités de l'Arc jurassien franco-suisse, des cantons aux départements en passant par les communes suisses et leurs associations, ainsi que les intercommunalités et syndicats mixtes français, mettant en lumière l'importance stratégique de la coopération transfrontalière dans les relations entre la Suisse et la France. Plus de 70 représentants français et suisses, issus des territoires allant du Haut-Jura à Belfort et de la Vallée de Joux à Delémont ont pris part à cette réunion.

Le premier objectif de cette rencontre était de présenter les formes nombreuses et variées de la coopération, chacune illustrée par des témoignages issus du terrain. De la structuration juridique (groupement local) à des conventions ponctuelles entre institutions, de financement de projets par les fonds européens (Interreg) à des aides financières adaptées comme le Fonds de soutien aux petits projets transfrontaliers, les possibilités sont nombreuses et s'adaptent aux enjeux et besoins spécifiques des territoires (voir encadré ci-après).

La deuxième partie de la rencontre a permis d'aborder les enjeux liés à l'adaptation de la forêt au changement climatique dans l'Arc jurassien franco-suisse. Les discussions ont porté sur les défis à relever en transfrontalier et identifiés par les acteurs de la filière : préservation des forêts, gestion des crises (sécheresse, incendies, maladies), résilience et exploitation des ressources forestières. Pour travailler sur ces nombreux enjeux partagés, un groupe de travail réunissant des experts français et suisses sera mis en place pour échanger connaissances et pratiques en matière de gestion forestière et mettre en place des actions communes.

Placé sous la co-présidence de Marie-Guite Dufay, Présidente de Région Bourgogne-Franche-Comté, de David Eray, Ministre jurassien et président d'arcjurassien.ch, et de Franck Robine, Préfet de région, le Conseil des territoires vise à renforcer les échanges en matière de coopération transfrontalière dans l'Arc jurassien et l'interconnaissance entre élus. La réunion de Delémont a été vivement saluée par l'ensemble des partenaires présents et sera reconduite l'année prochaine.

Les exemples d'outils de coopération transfrontalière dans l'Arc jurassien présentés lors de la rencontre :

- Le **Groupement local de coopération transfrontalière** (GLCT), forme juridique de coopération entre des collectivités de pays différents. Le seul exemple de GLCT dans l'Arc jurassien est l'Agglomération urbaine du Doubs, entre le Val de Morteau, Le Locle et La Chaux-de-Fonds.
- La **Convention de partenariat** entre le Parc du Doubs (CH) et le Parc du Doubs horloger (F), qui permet de coordonner les actions menées par les deux parcs voisins dans différents domaines (développement économique durable, préservation et valorisation de l'environnement et du patrimoine, etc.)
- Le **Fonds pour la coopération culturelle** entre le Territoire de Belfort et le Canton du Jura : comme son nom l'indique, ce dispositif vise à soutenir des projets et des partenariats dans le domaine culturel.



- Les projets soutenus dans le cadre du **programme de financement Interreg France-Suisse**, à l'exemple du projet « Jura sur Léman » qui a permis la création d'un domaine transfrontalier 4 saisons entre les massifs des Tuffes et de la Dôle.
- Les **Plans territoriaux intégrés de coopération** (PTIC), dispositif développé dans le cadre du nouveau programme Interreg France-Suisse. Les PTIC visent à doter les territoires transfrontaliers de stratégies de coopération et à offrir des moyens pour leur mise en œuvre.
- Le **Fonds de soutien aux petits projets transfrontaliers**, dispositif franco-suisse de soutien de projets de proximité, à l'image du « Marché des terroirs sans frontière » entre Ste-Croix (CH) et Les Fourgs (F).

Annexe :

- Photos de l'événement
- Programme de la matinée

Arcjurassien.org est un organisme de coopération transfrontalière de l'Arc jurassien franco-suisse qui réunit les cantons de Berne, du Jura, de Neuchâtel et de Vaud, la Région Bourgogne-Franche-Comté et la Préfecture de région Bourgogne-Franche-Comté.

CONTACTS PRESSE

- Région Bourgogne-Franche-Comté :
Marie Souverbie - tél. : +33 (0) 3 80 44 34 66
- **arcjurassien.ch** :
Mireille Gasser - tél. : +41 (0)32 889 76 00
mireille.gasser@arcjurassien.ch
- Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté :
Cécile Hermier - tél. : +33 (0) 3 80 44 64 05



arcjurassien.org · info@arcjurassien.org